

Aux Frontières de l'ATPC : Innovations et Impressions



Mécanismes de soutien pour renforcer l'égalité et la non-discrimination (EQND) dans l'assainissement rural (2^e partie/2)

Jeremy Kohlitz, Naomi Carrard et Juliet Willetts,
University of Technology Sydney – Institute for
Sustainable Futures

Numéro 13, juillet 2019

CLTS Knowledge Hub at



www.communityledtotalsanitation.org



À propos de la CLTS Knowledge Hub

Les travaux de l'IDS soutiennent l'Assainissement total piloté par la communauté (ATPC) depuis ses tout débuts. L'ATPC est maintenant devenu un mouvement international pour lequel l'IDS s'est imposé comme la plateforme officielle du savoir.

La CLTS Knowledge Hub s'attache à mieux comprendre les réalités du terrain concernant les pratiques de l'ATPC et à découvrir, partager et promouvoir les bonnes pratiques, les idées et les innovations permettant d'arriver à une mise à l'échelle dans la durée. Nous nous efforçons de faire en sorte que la communauté ATPC reste bien connectée et soit tenue informée en lui offrant un espace propice à la réflexion, l'apprentissage continu et l'échange de connaissances. Nous travaillons en collaboration avec des praticiens, des décideurs, des chercheurs et autres acteurs qui œuvrent au développement et à l'assainissement avec les communautés associées.

En fin de compte, le but fédérateur de la plateforme est de contribuer à la dignité, à la santé et au bien-être des enfants, des femmes et des hommes du monde en développement qui souffrent actuellement des conséquences d'un assainissement insuffisant, voire totalement absent, et d'un manque d'hygiène.

Photo de couverture

UN MÉNAGE DU PROGRAMME CHOBA
QUI VIT À TRA VINH, AU VIET NAM.
FONDATION EAST MEETS WEST

CRÉDIT PHOTO : MORGAN OMMER

Mécanismes de soutien pour renforcer l'égalité et la non-discrimination (EQND) dans l'assainissement rural (2^e partie/2)

Jeremy Kohlitz, Naomi Carrard et Juliet Willetts, University of
Technology Sydney – Institute for Sustainable Futures

Citation correcte : Kohlitz, J., Carrard, N. et Willetts, J. (2019) Mécanismes de soutien pour renforcer l'égalité et la non-discrimination (EQND) dans l'assainissement rural (2^e partie/2), *Aux Frontières de l'ATPC : Innovations et Impressions* 13, Brighton : IDS.

Première édition en 2019

© Institute of Development Studies 2019

Droits réservés – pour en savoir plus, voir la licence sur les droits d'auteur.

ISBN 978-1-78118-587-2

Pour obtenir un complément d'information, veuillez contacter :

CLTS Knowledge Hub, Institute of Development Studies, University of Sussex, Brighton, BN1 9RE, Royaume-Uni

Tél. : +44 (0)1273 606261

Courriel : CLTS@ids.ac.uk

Web : www.communityledtotalsanitation.org

Cette série fait l'objet d'une licence de type BY-NC-ND 3.0 Unported de Creative Commons (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/>).

Attribution (BY) : Vous devez attribuer les travaux de la façon spécifiée par l'auteur ou le détenteur de la licence.

Non commercial (NC) : Vous ne pouvez pas utiliser ces travaux à des fins commerciales.

No Derivative Works (ND) : Vous ne pouvez pas modifier, transférer ou compléter ces travaux.

Les utilisateurs ont le droit de copier, distribuer, afficher, traduire ou mettre en scène ces travaux sans autorisation écrite. En cas de réutilisation ou de distribution, vous devez indiquer clairement aux tiers les conditions de licence associées à ces travaux. Si vous utilisez ces travaux, vous êtes prié de faire mention du site web de l'ATPC (www.communityledtotalsanitation.org) et d'envoyer un exemplaire de vos travaux ou un lien à leur utilisation en ligne à l'adresse suivante : CLTS Knowledge Hub, Institute of Development Studies, University of Sussex, Brighton, BN1 9RE, Royaume-Uni (CLTS@ids.ac.uk).

Le présent document a été financé par l'Agence suédoise pour le développement international, SIDA. La SIDA ne partage pas nécessairement les avis exprimés dans ce document. La responsabilité pour son contenu incombe exclusivement aux auteurs.



Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier sincèrement Andy Robinson, Gabrielle Halcrow, Anne Mutta, Jamie Myers et Naomi Vernon pour leur relecture de la première mouture de ce rapport et pour leur retour. Nous adressons aussi nos vifs remerciements à Hanh Nguyen, Anne Mutta et Louise Maule pour le partage d'information et pour l'examen des études de cas.



Mécanismes de soutien pour renforcer l'égalité et la non-discrimination (EQND) dans l'assainissement rural (2^e partie/2)

Introduction

Un nouvel accent mis sur l'équité est actuellement piloté par le cadre des droits humains à l'eau et l'assainissement et par l'Objectif de développement durable 6.2, qui souligne l'importance d'un assainissement acceptable et équitable pour tous. Compte tenu du succès inégal des expériences mondiales en matière d'adoption de latrines, l'Assainissement total piloté par la communauté (ATPC) s'appuie sur la notion que des améliorations continues et collectives de l'assainissement donnent les meilleurs résultats lorsque les communautés identifient et pilotent elles-mêmes leurs solutions d'assainissement. Toutefois, comme évoqué dans la [1^{re} partie](#) de cette édition sur l'égalité et la non-discrimination (EQND), il existe des preuves que les processus ATPC pour atteindre des résultats à l'échelle de toute une communauté ne sont pas toujours systématiques, appropriés, soutenus ou suffisants pour satisfaire les besoins des groupes défavorisés (House et al. 2017).

Pour garantir des résultats équitables, on prête une attention accrue aux mécanismes de soutien qui s'inscrivent en complément des processus classiques de création de la demande, de changement de comportement, de responsabilisation de la communauté et d'action communautaire. Bien que la notion de mécanismes de soutien supplémentaires de l'ATPC ne soit pas nouvelle (Papafilippou et al. 2011), leur mise en œuvre systématique a fait défaut dans l'ATPC et dans d'autres approches programmatiques de l'assainissement. Le besoin de mécanismes de soutien s'est aussi amplifié devant des preuves émergentes suggérant que, dans certaines circonstances, les ménages défavorisés étaient davantage susceptibles de revenir à la défécation en plein air ou renonçaient tout bonnement à construire et à utiliser des latrines de qualité (Cavill et al. 2016 ; Robinson et Gnilo 2016) ; d'où la nécessité de trouver un juste milieu entre une responsabilisation et un changement de comportement et des formes de soutien savamment appliquées (Willets et Powell 2016).

Les processus ATPC classiques n'ont peut-être pas toujours besoin de mécanismes de soutien supplémentaires pour créer des résultats équitables – l'ATPC peut se révéler efficace pour atteindre des résultats à l'échelle communautaire, surtout si les conditions sont favorables (voir Kar et Chambers 2008). Toutefois, il est évident que la programmation de l'assainissement rural en général doit devenir plus nuancée et étudier comment des stratégies de soutien potentiel pourraient cadrer dans un contexte donné.

Qu'entend-on par « soutien » ?

Dans ce numéro, nous utilisons une large définition du concept de « soutien » pour créer des résultats équitables. Bien que des subventions financières et matérielles viennent souvent rapidement à l'esprit, une appréciation pratique plus large du soutien a besoin d'englober les mécanismes « physiques » et les approches « sociales » ainsi que diverses combinaisons des deux (Myers et al. 2017 ; ISF-UTS et SNV 2018).

Tout d'abord, on peut **se procurer** un soutien auprès de tous les niveaux du gouvernement, des organisations locales ou internationales de la société civile, au sein des communautés, des réseaux familiaux (à l'intérieur même des communautés et au-delà) et des agences de développement (ISF-UTS et SNV 2018). Les approches classiques de l'ATPC encouragent souvent le soutien à base communautaire grâce à des ménages de la communauté qui font don de terres, de matériaux et de main-d'œuvre à d'autres membres de la communauté dans le besoin (Musembi et Musyoki 2016, voir aussi les photos à droite). Toutefois, les programmes d'assainissement rural auraient la possibilité d'employer une plus large panoplie de mécanismes de soutien, y compris des dispositifs institutionnels, comme on l'explique dans ce numéro.

Nous estimons que le soutien englobe de multiples combinaisons de mécanismes, qu'ils soient financiers, en nature ou non matériels, et qu'il va au-delà des processus classiques de soutien à l'ATPC (auquel, toutefois, il se mêle souvent). Nous accordons une attention particulière à la façon dont ces mécanismes peuvent être conçus pour s'attaquer aux défis auxquels sont confrontés les individus et les groupes défavorisés. La Figure 1 montre une gamme de mécanismes de soutien. L'intégration des mécanismes de soutien dans les stratégies, politiques, budgets et processus de suivi du gouvernement et autres institutions est cruciale pour passer d'un accent mis sur l'équité au niveau du projet à une optique institutionnalisée. Par conséquent, il est placé au cœur de la Figure. Dans l'idéal, les autorités locales seront le principal acteur à piloter le processus.

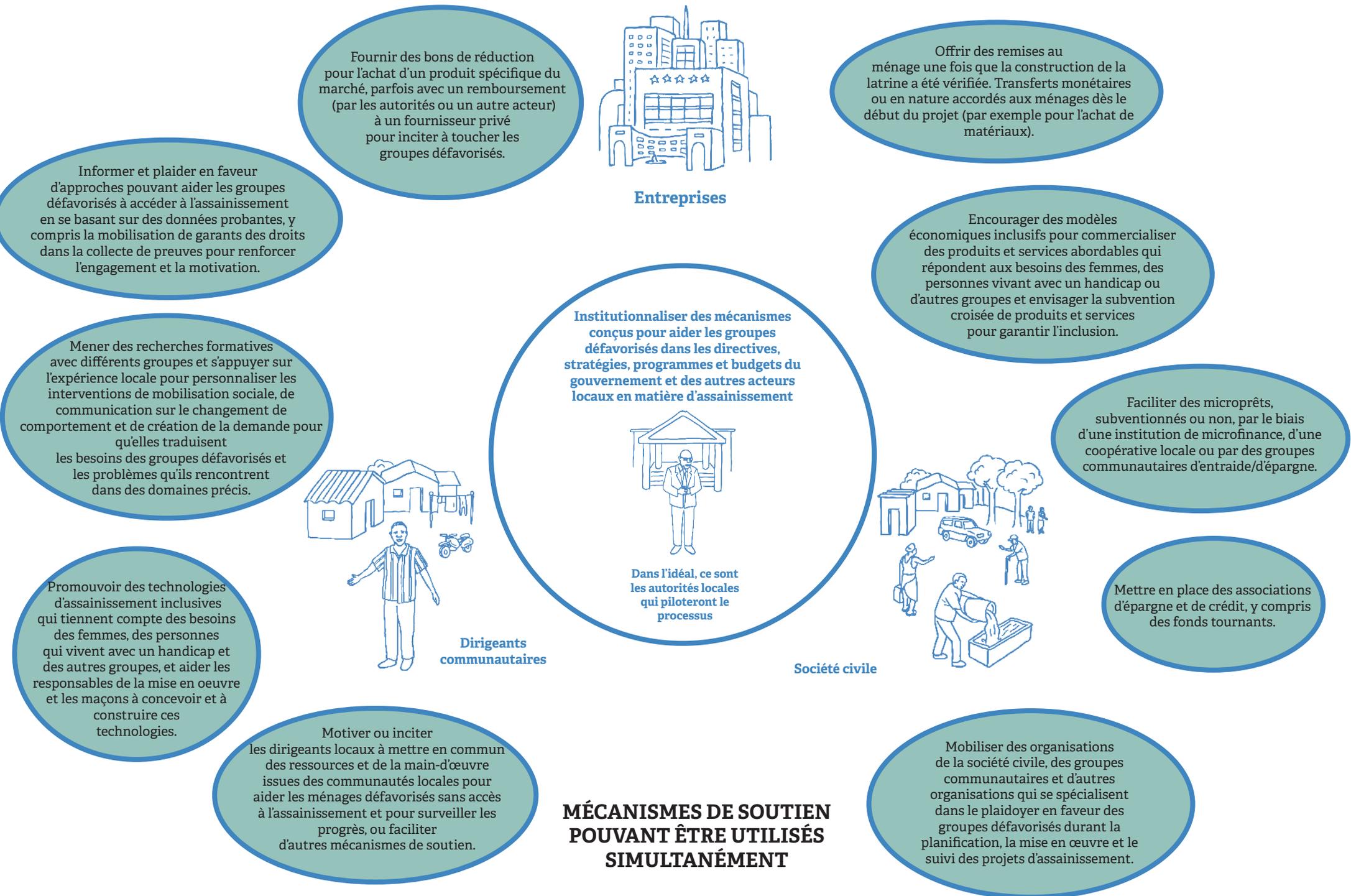


Le Comité de développement du village (CDV) a récemment aidé Tabieni à construire une latrine (Malawi). Crédit photo : Suzanne Ferron



Fierté d'une nouvelle propriétaire qui a reçu une remise pour réduire les coûts de construction de ses nouvelles toilettes, Mekong, Viet Nam. Crédit photo : Juliet Willets

Figure 1 : Mécanismes de soutien que les responsables de la mise en œuvre d'un programme d'assainissement rural peuvent utiliser pour soutenir les groupes défavorisés



Sources : d'après ISF-UTS et SNV 2018 ; WASHPaLS 2018 ; Willetts et Powell 2016

Renforcement des preuves

Si tout conduit à penser qu'il faut un soutien ciblé pour les individus et les groupes défavorisés, il est essentiel de renforcer les preuves quant aux dispositifs qui donnent de bons résultats. Les subventions financières et matérielles, deux des mécanismes de soutien les plus communément cités, font débat dans le secteur de l'eau, l'hygiène et l'assainissement (EAH) en raison des craintes fréquentes d'accaparement par les élites et aussi parce que l'on redoute qu'un soutien extérieur dissuade l'esprit d'entraide en créant des attentes de subventions (WASHPaLS 2018), alors que les preuves de leur efficacité sont somme toute limitées (Venkataramanan et al. 2018 ; WASHPaLS 2018).

Une compilation de 50 programmes d'ATPC et d'assainissement rural à travers le monde ayant fait largement appel à des mécanismes de soutien a été réalisée pour documenter la question¹. Notre examen rapide des programmes a révélé que, même s'il existait de nombreux essais, rares étaient ceux qui avaient été transposés à plus grande échelle, rares étaient aussi ceux menés en dehors de l'Asie mais la plupart n'avaient pas collecté de données ou du moins n'avaient aucune information ventilée de suivi-évaluation à la disposition du public.

Ce numéro souligne donc l'importance du **suivi-évaluation** et du processus de **partage des connaissances** pour la constitution d'une base de données probantes qui puisse faciliter des résultats équitables en matière d'assainissement rural. Ces processus sont aussi importants pour guider l'adaptation des programmes de trois façons :

- Tout d'abord, l'obtention de la combinaison de mécanismes de soutien qui parviendra à toucher les personnes dans le besoin dans un contexte particulier pourra nécessiter des essais à l'aveugle et quelques perfectionnements qui exigeront un suivi-évaluation rigoureux.
- Deuxièmement, il existe un réel risque que certains mécanismes de soutien, notamment les subventions financières ou matérielles, puissent saper la création de la demande et ce problème doit être détecté aussi vite que possible.
- Troisièmement, un suivi à long terme est requis pour s'assurer de la continuité des résultats équitables. Les projets d'assainissement ruraux devraient être évalués par rapport à des objectifs visant à toucher des groupes défavorisés, en conformité avec la cible 6.2 des ODD concernant un assainissement équitable pour tous en prêtant « *une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable* ».

¹ Compilée par Andy Robinson et Jamie Myers.

Traiter les derniers en premier : Préparer le succès

Avant de mettre en œuvre un programme ou un service, il est important de :

Étape 1 : Définir ce que le programme veut atteindre en matière d'égalité et d'inclusion (c.-à-d. à quoi doit ressembler le succès).

Étape 2 : Planifier des stratégies pour identifier les individus et les groupes qui pourraient avoir besoin d'un soutien.

Étape 3 : Appliquer une combinaison de mécanismes de soutien.

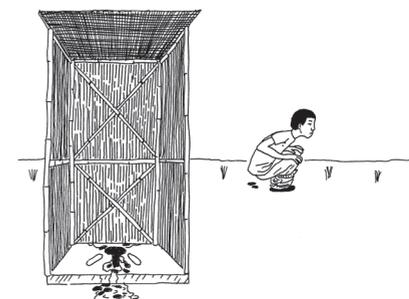
Étape 4 : Mettre en place des systèmes de suivi qui mesurent les progrès accomplis vers les objectifs.

Étape 5 : Mettre en place des processus de partage des connaissances et d'apprentissage.

Chacune de ces étapes est abordée dans les sections suivantes.

Étape 1 : Définir à quoi ressemble le succès

Les données probantes émergentes et le langage explicite de l'ODD 6.2 soulignent l'importance du statut FDAL à l'échelle de la communauté et d'un assainissement géré en toute sécurité, y compris pour les groupes défavorisés. Les Lignes directrices 2018 de l'OMS sur l'assainissement et la santé recommandent ce qui suit : « *Les interventions d'assainissement devraient garantir la couverture des communautés tout entières en toilettes salubres qui, au minimum, confinent les excréments en toute sécurité et s'attaquent aux obstacles technologiques et comportementaux à leur utilisation* » (OMS 2018). Par ailleurs, la communauté tout entière doit utiliser systématiquement des latrines afin d'optimiser les améliorations des conditions environnementales et les bénéfices sanitaires qui en résultent (Cronin et al. 2017 ; Cumming et Curtis 2018). Par conséquent, il est important de s'assurer que les toilettes sont réellement utilisées par tout le monde, et pas seulement construites.



Des recherches complémentaires portant sur les expériences en matière de programmes d'assainissement rural dans cinq pays ont souligné l'importance que revêt la conception soignée de mécanismes de soutien pour renforcer les processus dans les pays hôtes et éviter les répercussions adverses (ISF-UTS et SNV 2018). Sur la base de ces enseignements récents, nous identifions cinq dimensions du succès des mécanismes de soutien pour garantir une couverture totale :

1. Tout le monde, y compris les groupes défavorisés, doit pouvoir accéder à des installations sanitaires adaptées et acceptables.
2. Tout le monde utilise systématiquement les installations sanitaires qui sont entretenues au fil du temps.
3. Les mécanismes de soutien sont institutionnalisés dans les processus publics, privés et des autres secteurs.
4. Les mécanismes de soutien financiers et matériels pour accroître l'accès à l'assainissement dans une région n'entravent pas accidentellement les progrès accomplis dans une autre et ils ne faussent pas les marchés EAH.
5. Le coût des mécanismes de soutien n'est pas prohibitif au point de proscrire un déploiement à plus grande échelle.

Étape 2 : Cadrage et identification des groupes défavorisés

Garantir l'égalité et la non-discrimination dans l'assainissement exige que les organismes de soutien identifient ceux qui sont défavorisés en matière d'accès à l'assainissement (Roaf et al. 2018). Comme l'explique la [1^{re} partie](#) de cette édition, l'identification exacte des personnes et des groupes défavorisés est requise afin de réduire les risques et de remédier aux obstacles auxquels se heurtent les plus marginalisés dans la construction et l'entretien d'une latrine, au même titre que le suivi des résultats pour les groupes en question (House et al. 2017).



Mobiliser les personnalités locales clés dans le processus. Crédit photo : WEDC/Rod Shaw

Enseignements clés concernant l'identification des groupes

Les groupes qui sont communément identifiés comme des groupes défavorisés peuvent ou non effectivement requérir de l'aide pour construire, utiliser ou entretenir une latrine (House et al. 2017). Par ailleurs, les personnes qui nécessitent un soutien peuvent être laissées de côté si les critères d'admissibilité au soutien ne sont pas suffisamment inclusifs ou si les barrières à l'octroi d'un soutien sont trop élevées (p. ex. s'il faut un certain niveau d'alphabétisation ou un moyen de transport jusqu'au site de projet pour pouvoir y participer). Pour rectifier ces problèmes d'inclusion et d'exclusion, il y a trois enseignements à garder à l'esprit afin d'identifier qui a besoin d'un soutien pour accéder à l'assainissement (ISF-UTS et SNV 2018).

- **Remettre en question les présomptions** et s'appuyer sur les données probantes pour déterminer qui a besoin de soutien afin de veiller à n'oublier personne et pour faciliter la hiérarchisation des stratégies de soutien.
- Il y a des **compromis** à faire entre simplicité, transparence et exhaustivité dans les différentes approches adoptées pour identifier les groupes défavorisés – efforcez-vous de favoriser l'inclusion et d'aider les bonnes personnes à accéder aux mécanismes de soutien mais ne rendez pas l'approche excessivement complexe.
- L'identification des groupes défavorisés **ne devrait pas être un processus isolé**, mais elle devrait être revue de temps à autre et mériter une attention constante à mesure que le programme progresse.



Consultations avec des personnes âgées des deux sexes, à Katmandou, Népal. Crédit photo : WSSCC/ Javier Acebal



Des femmes participent à une séance de déclenchement de l'ATPC dans la zone administrative locale d'Obanliku, au Nigéria. Crédit photo : United Purpose/Jason Florio

Le Tableau 1 décrit différentes méthodes d'identification des groupes défavorisés, en précisant leurs avantages et leurs inconvénients.

Tableau 1 : Méthodes d'identification des groupes défavorisés

Méthode	Avantages	Inconvénients
L'utilisation de sources de données existantes (p. ex. des données de recensement, des études de santé démographique ou des systèmes d'identification de la pauvreté) (voir l'étude de cas 1, p. 22).	<ul style="list-style-type: none"> L'alignement avec les sources gouvernementales facilite la compatibilité avec les programmes existants de réduction de la pauvreté et de protection sociale. Possibilité de s'impliquer dans les systèmes publics de suivi et de les améliorer. Peut donner des catégories claires concernant qui pourra ou non recevoir un soutien. L'utilisation d'enquêtes internationales standard facilite une approche cohérente entre les pays. 	<ul style="list-style-type: none"> Les sources gouvernementales peuvent se concentrer exclusivement sur l'inégalité économique. Les définitions officielles de la pauvreté peuvent ne pas refléter correctement la réalité. Les données peuvent être de piètre qualité, non validées, inexistantes ou obsolètes. Les données peuvent ne pas être actualisées régulièrement.
Une évaluation indépendante du revenu des ménages, des actifs et autres caractéristiques (p. ex. en rendant visite aux ménages ou en les évaluant lorsqu'ils demandent un soutien) (voir l'étude de cas 2, p. 25).	<ul style="list-style-type: none"> Permet une approche personnalisée plus détaillée dans des contextes précis. L'évaluation visuelle des actifs peut être plus pratique et plus précise que l'autonotification des revenus. Peut identifier plus facilement l'inégalité à l'intérieur des ménages. 	<ul style="list-style-type: none"> Chronophage, coûteuse et difficile à déployer à plus grande échelle. Le revenu auto-notifié peut être substantiellement inexact. Risque de louper ceux qui ont droit à un soutien s'ils ne se présentent pas.
Faciliter une auto-évaluation gérée par la communauté (ou par une collectivité locale).	<ul style="list-style-type: none"> Promeut la transparence et l'autodétermination à un niveau communautaire. Accède aux connaissances locales sur l'inégalité et la marginalisation. Facilite une approche par consensus pour appairer le soutien disponible et les besoins. 	<ul style="list-style-type: none"> Pourrait susciter la controverse au sein de la communauté concernant les personnes qui sont perçues comme ayant besoin d'assistance. Exige des ressources humaines importantes pour administrer et gérer cette approche avec tact. Difficile à déployer à grande échelle. Risque de corruption/d'accapement par les élites.
S'associer avec une organisation locale (p. ex. un groupe de plaidoyer pour les personnes vivant avec un handicap qui connaît bien les communautés locales).	<ul style="list-style-type: none"> S'appuie sur l'expertise locale et les connaissances communautaires pour déterminer qui pourrait être défavorisé. 	<ul style="list-style-type: none"> Peut être chronophage et présente un risque de détournement ou de corruption. Peut se révéler impossible à reproduire à grande échelle si l'organisation partenaire n'est pas présente dans toutes les zones géographiques.
Ciblage géographique/zonal (c.-à-d. l'identification de zones où tous les ménages sont jugés être pauvres).	<ul style="list-style-type: none"> Facile d'établir un périmètre qui définit les personnes qui recevront un soutien. Approche modulable et relativement peu coûteuse. 	<ul style="list-style-type: none"> Risque plus élevé d'inclure ceux qui ne sont pas pauvres ou d'exclure les pauvres d'un soutien potentiel. Uniquement axé sur l'inégalité économique. Peut contribuer à la stigmatisation d'une région. Peut créer des attentes d'un soutien semblable dans des circonscriptions voisines.
Offrir un soutien qui est seulement attractif pour ceux qui en ont vraiment besoin (p. ex. une subvention matérielle pour des latrines à fosse de base dans une région où les ménages plus riches aspirent à des fosses septiques).	<ul style="list-style-type: none"> Par sa nature, limite les erreurs d'inclusion (les personnes qui n'ont pas besoin de ce soutien). 	<ul style="list-style-type: none"> Difficile à concevoir de manière efficace. Il se peut que toutes les personnes qui ont besoin d'un soutien ne s'en prévalent pas.

Source : d'après ISF-UTS (2016), Jenkins et Pedi (2013), et WASHPaLS (2018)

Étape 3 : Appliquer une combinaison de mécanismes de soutien.

Beaucoup de mécanismes de soutien différents sont possibles (voir la Figure 1). Il est important d'étudier comment les stratégies de soutien potentielles pourraient **convenir dans un contexte donné**. Par exemple, certaines zones rurales sont plus étroitement liées aux marchés et aux autorités locales que d'autres, ou bien elles ont une cohésion sociale plus forte ou au contraire plus fragile, et ces facteurs pourraient avoir une incidence sur l'efficacité des stratégies de soutien retenues. Sachant que la littérature existante sur les mécanismes de soutien se concentre sur les subventions financières et matérielles, et comme celles-ci figurent aussi dans les études de cas reprises dans cette édition, plus de détails sur d'autres formes de mécanismes de soutien sont décrites ci-dessous :

Inciter les dirigeants locaux à mettre les ressources en commun : Ce mécanisme fait souvent partie des interventions ATPC classiques ; toutefois, il est fréquent qu'il ne soit pas mis en œuvre de manière systématique pour traiter spécialement tous les groupes défavorisés. À titre d'exemple, on citera un cas au Népal qui a montré qu'au-delà de la mobilisation du soutien local en faveur des ménages pour lesquels une latrine était inabordable, les dirigeants locaux ont aussi employé un influenceur social musulman pour faire des visites porte-à-porte auprès de la population musulmane, ce qui a suscité un regain d'intérêt au sein de ce groupe qui, autrement, aurait été laissé de côté (ISF-UTS et SNV, 2018). Les incitations données aux dirigeants locaux pour soutenir des résultats équitables peuvent faciliter la tâche mais elles devraient être soigneusement conçues et promues. Ainsi, les dirigeants pourraient bénéficier d'une reconnaissance formelle afin d'augmenter leur statut, ou des bureaux de district pourraient recevoir des transferts monétaires conditionnels qui soient conçus pour les motiver à atteindre des résultats équitables en matière d'assainissement (**voir l'étude de cas 1, p. 22**).

Encourager des modèles économiques inclusifs : Le secteur privé peut avoir un rôle important à jouer pour rendre la construction de latrines possible, mais il ne considère pas toujours les pauvres comme des clients rentables. En aidant les entreprises d'assainissement à développer une « responsabilité sociale » et à élaborer des plans d'affaires qui leur permettent de proposer des produits et services abordables (ou personnalisés) sans pour autant compromettre leur résultat financier, on pourrait œuvrer au soutien de l'équité. Voir par exemple l'approche d'iDE en matière de marketing de l'assainissement favorable aux pauvres au Cambodge (iDE, s.d.). Dans certains cas, une intervention complémentaire des pouvoirs publics peut s'imposer pour fournir un soutien ou des incitations aux entreprises pour qu'elles desservent les populations défavorisées (surtout lorsque des



Toilettes construites pour des personnes handicapées à Dhaka, au Bangladesh. *Crédit photo : Juliet Willets*

économies d'échelle se révèlent difficiles à réaliser dans les zones reculées) (Gero et Willets, 2019).



La norme « Easy Shelter ». *Crédit photo : iDE Cambodge*



The Ring Shelter, une option abordable moins sophistiquée. *Crédit photo : iDE Cambodge*

Mener des recherches formatives : Les comportements, attitudes, connaissances et pratiques en matière d'assainissement sont fortement sensibles au contexte. Des recherches formatives peuvent être entreprises afin de mieux les comprendre et de voir comment ils diffèrent d'un groupe à l'autre, pour informer la conception de divers mécanismes de soutien et obtenir la contribution des bénéficiaires potentiels. Voir par exemple les recherches de SNV sur l'utilisation des latrines et le lavage des mains avec du savon qui ont exploré les différences entre plusieurs groupes ethniques et religieux au Népal (SNV, 2015). En impliquant les autorités locales concernées dans ces recherches, on peut obtenir un apprentissage pratique non négligeable pour contribuer à l'engagement des dirigeants locaux en faveur de l'inclusion.



Recherche formative menée sur l'expérience de personnes souffrant d'un handicap dans le secteur de l'EAH. Une femme sourde et muette de Sarlahi fait part de son expérience en matière d'utilisation d'eau et d'hygiène personnelle, SNV Népal. *Crédit photo : Vijay Yadav, DPO de district, Sarlahi pour le compte de SNV Népal*

Plaider pour des approches fondées sur la preuve : Les décideurs et autres garants des droits pour garantir un accès à un assainissement sûr devraient s'appuyer sur les preuves existantes pour toucher tout le monde. Toutefois, les preuves sont souvent incluses dans des publications qui sont difficiles à exploiter (p. ex. des articles de magazines ou des rapports techniques fastidieux). Les défenseurs de l'assainissement rural devraient à la fois soutenir les enquêtes conduites localement sur les obstacles auxquels sont confrontés les ménages défavorisés, et aider à traduire et interpréter les preuves en termes compréhensibles tout en sensibilisant l'opinion aux raisons pour lesquelles les approches fondées sur les preuves sont avantageuses.

Promouvoir des technologies d'assainissement accessibles à tous : Les personnes qui vivent avec un handicap peuvent avoir besoin d'une planification et d'un budget dédiés au sein des interventions afin de répondre à leurs besoins. Les responsables de la mise en œuvre, les dirigeants locaux et bien d'autres pourront demander une sensibilisation et une formation au handicap ; il faudra peut-être effectuer des analyses participatives des obstacles à l'accessibilité et les maçons locaux auront peut-être besoin d'être formés pour construire des latrines compatibles avec le handicap. Le numéro 3 d'*Aux Frontières de l'ATPC* « [Handicap – Rendre l'ATPC véritablement accessible à tous](#) » aborde ce thème de façon plus détaillée.



Audit d'accessibilité, Niger. Crédit photo : WEDC/Hazel Jones



Toilettes construites pour des personnes handicapées à Dhaka, au Bangladesh. Crédit photo : Juliet Willets

Mobiliser les organisations locales de plaidoyer : La mobilisation d'organisations locales qui sont expérimentées en matière de travail et de plaidoyer en faveur des divers groupes défavorisés peut se révéler utile pour identifier des façons efficaces et respectueuses de faire en sorte que les groupes défavorisés puissent tirer profit des interventions d'assainissement rural. Ainsi, au Cambodge, les travaux en collaboration avec des Organisations de personnes handicapées (OPH) au niveau du district ont permis d'attirer l'attention sur ces groupes (ISF-UTS et SNV, 2018).

Étape 4 : Suivi des résultats

Les agences de mise en œuvre et les prestataires de services doivent élaborer des stratégies pour assurer le suivi des résultats en veillant à ce que les inégalités soient effectivement réduites. Dans cette section, nous abordons les problèmes les plus communs en faisant référence aux cinq dimensions du succès évoquées plus haut et les moyens potentiels de contrôler si la réussite est en bonne voie.

Résultat 1 : Tout le monde, y compris les groupes défavorisés, doit pouvoir accéder à des installations sanitaires adaptées et acceptables.

Problème : Les groupes défavorisés sont confrontés à un risque plus élevé de ne pas atteindre le statut FDAL, de construire des latrines de qualité médiocre ou de revenir à la défécation en plein air à l'issue de la mise en œuvre de programmes d'assainissement rural. C'est pourquoi il est nécessaire de voir si le programme ou le service d'assainissement rural répondent correctement aux besoins des groupes défavorisés.

Suivi : Pour vérifier que tout le monde, y compris les groupes défavorisés, a bien accès aux installations sanitaires, **il est essentiel de ventiler les données.** L'ODD 10 sur la réduction des inégalités souligne le besoin de ventilation des données pour tous les indicateurs ODD « par revenu, sexe, âge, race, appartenance ethnique, statut migratoire, handicap et situation géographique, ou autres caractéristiques » (UNSD 2017 dans Bain et Slaymaker 2018). La ventilation des données selon ces directives peut révéler des différences alarmantes dans les taux et le total des effectifs des différents groupes de personnes qui peuvent accéder et utiliser l'assainissement.

Il y a des problèmes inhérents à la ventilation des données qui doivent être résolus :

- **Coûts élevés de la collecte des données :** La ventilation des données a des implications de coûts car de plus grosses tailles d'échantillons ou des enquêtes supplémentaires sont souvent requises pour déduire des différences sensibles entre les groupes (OHCHR 2012). Si les données ventilées peuvent engendrer des coûts significatifs, on peut arguer que le secteur EAH doit dépasser les arguments de « bon rapport qualité-prix » et reconnaître le coût pour le développement humain de laisser des gens de côté (Roaf et al. 2018).
- **Risque d'accroître la stigmatisation :** Le fait de mettre l'accent sur les différences qui existent entre des groupes de personnes peut accroître la stigmatisation envers les personnes défavorisées (Wilbur et al. 2018). Il convient donc de toujours respecter le principe qui consiste à « ne pas faire de tort » et de prendre des mesures pour protéger la vie privée et la confidentialité des membres de la communauté impliqués dans la collecte des données.
- **Classer les gens en fonction des groupes sociaux :** L'identification des personnes défavorisées peut être délicate si les termes ne sont pas compris par tout le monde ou si les personnes défavorisées rechignent à être identifiées comme telles. Par exemple, la désagrégation peut impliquer des critères

subjectifs, comme l'auto-identification avec un groupe social (OHCHR 2012). Dans certains cas, des enquêtes normalisées internationalement reconnues peuvent être utilisées pour déterminer si quelqu'un appartient à tel ou tel groupe (p. ex. les questions du Groupe de Washington à l'intention des personnes souffrant d'un handicap) (Wilbur et al. 2018).

L'étude de cas 3 (p. 29) présente le programme de la SNV en Zambie et en Tanzanie « Assainissement et hygiène durables pour tous » (SSH4A). Dans ce programme (également mis en œuvre dans 16 autres pays d'Afrique et d'Asie), des enquêtes soigneusement conçues et réalisées ont permis de contrôler les progrès en matière d'accès, d'utilisation et d'entretien des latrines pour chaque quintile de richesse et pour les ménages dirigés par des femmes.

Résultat 2 : Tout le monde utilise systématiquement les installations sanitaires qui sont entretenues au fil du temps.

Problème : Le statut FDAL est souvent mesuré en partant du principe que toutes les personnes de la communauté doivent avoir accès à une toilette hygiénique ; or, il n'est pas rare que certains membres d'un ménage n'utilisent pas systématiquement leur toilette (Chambers et Myers 2016). La pauvreté, l'âge, le handicap et le genre sont autant de critères qui contribuent tous à une utilisation partielle. Le numéro 7 d'Aux Frontières de l'ATPC « Normes, connaissances et usage » explore ce problème et les solutions potentielles en détail. Le renforcement d'un environnement favorable pour faire en sorte de maintenir les bons comportements et l'entretien technique (p. ex. vidange des fosses) est vital pour encourager l'usage au fil du temps, comme on l'explique dans le numéro 4 d'Aux Frontières de l'ATPC « Durabilité et ATPC : État des lieux » (Cavill et al. 2015).

Suivi : L'utilisation des toilettes est fréquemment surveillée par une auto-notification à partir d'enquêtes ou de journaux personnels tenus par les utilisateurs, même si les recherches suggèrent qu'il est fréquent que ces méthodes donnent lieu à une notification excessive de l'utilisation (Sinha et al. 2016). Si ces méthodes d'auto-notification sont utilisées pour suivre l'utilisation des latrines, il se peut qu'en demandant aux membres d'un ménage s'ils ont utilisé les toilettes au cours des dernières 48 heures (et en divisant les journées en matin, après-midi, soir et nuit), on obtienne des résultats plus exacts qu'en demandant à tous les membres d'une famille combien de fois par jour ils utilisent généralement, ou en moyenne, une latrine (Sinha et al.



Latrine à fosse qui est pleine dans le village de Syedpur au Bangladesh. Crédit photo : Suzanne Hanchett

2016). Les questions devraient aussi être bien formulées (p. ex. « Est-ce que vous déféquez en plein air ou est-ce que vous utilisez une latrine ? » plutôt que « Utilisez-vous une latrine ? ») (Coffey et Spears 2014). Ces auto-notifications peuvent être comparées à des inspections de l'état des latrines (p. ex. pour voir si une latrine que l'on dit être en service est effectivement utilisable et fonctionnelle, ou si la fosse a besoin d'être vidangée). Dans la mesure du possible, ces données devraient être ventilées pour savoir si certains groupes utilisent les latrines moins fréquemment que d'autres. Les procédures de suivi et les mécanismes associés pour s'attaquer à la régression et aux inégalités doivent être institutionnalisés dans les structures des prestataires ou des autorités de services afin de garantir une utilisation régulière.

Résultat 3 : Les mécanismes de soutien sont institutionnalisés dans les processus publics, privés et des autres secteurs.

Problème : Il est souvent demandé aux agences des collectivités locales d'assurer la fourniture de services d'assainissement mais elles ont des ressources financières, un pouvoir de décision et des capacités en ressources humaines qui sont limités pour mettre en œuvre des mécanismes de soutien. Entre-temps, le secteur privé peut trouver qu'il n'est pas rentable de donner la priorité aux besoins des groupes défavorisés. Un plaidoyer pour une meilleure considération de l'égalité dans l'assainissement dans le budget et la planification des pouvoirs publics ainsi que le développement de modèles économiques favorables aux pauvres peuvent contribuer à résorber ces problèmes. Par ailleurs, il existe un risque de corruption lorsqu'on a recours à des incitations financières. Les mécanismes de reddition de comptes doivent être soigneusement conçus et mis en œuvre.



Un entrepreneur en assainissement fabrique des toilettes à bas coût en Indonésie orientale. Crédit photo : Janina Murta

Suivi : Des examens des documents publics ou des entretiens avec des autorités gouvernementales et d'autres informateurs clés peuvent être réalisés afin de déterminer dans quelle mesure les processus gouvernementaux ont été développés pour promouvoir l'égalité en matière d'assainissement. Par exemple, dans l'Étude de cas 2 (p. 25), le programme PhATS (acronyme anglais pour Approche progressive de l'assainissement total) surveillait si un budget d'assainissement était créé pour des unités administratives locales. Pour le secteur privé, les évaluations initiales de référence peuvent être réalisées par le biais d'entretiens avec les gérants d'entreprises pour comprendre dans quelle mesure ils se concentrent sur l'atteinte des groupes défavorisés et un suivi plus sophistiqué de ceux qui sont effectivement touchés par ces entreprises

nécessitera probablement une collaboration étroite et un élargissement de leurs processus de suivi des clients existants.

Résultat 4 : Les mécanismes de soutien financiers et matériels pour accroître l'accès à l'assainissement dans une région n'entravent pas accidentellement les progrès accomplis dans une autre et ils ne faussent pas les marchés EAH.

Problème : Si des mécanismes de soutien – tout particulièrement ceux qui comportent des subventions financières – sont introduits dans une communauté, d'autres peuvent en entendre parler et retarder la construction de leurs propres toilettes dans l'espoir de pouvoir eux aussi recevoir un soutien en espèces ou en nature (Crocker et al., 2016). Par ailleurs, des gens qui n'ont pas droit au soutien peuvent, volontairement ou involontairement, en faire la demande. Une communication claire de l'objectif et des processus de fourniture du mécanisme de soutien peut permettre de gérer les attentes. Les subventions financières et matérielles peuvent aussi fausser les marchés locaux en désavantagant d'autres fournisseurs non concernés par l'intervention. Une façon possible d'atténuer cet effet serait d'offrir un soutien à tous les fournisseurs d'une région qui satisfont à différents critères d'éligibilité (p. ex. un critère pourrait être que le fournisseur ait suivi un stage de formation dispensé par le gouvernement ou des ONG sur la fourniture de biens et de services en toute sécurité) (Dwan et Bond 2016).

Suivi : Une façon de voir si les attitudes des autres communautés ont été affectées consiste à impliquer les collectivités locales. Par exemple, dans un examen de la subvention favorable aux pauvres accordée par la SNV dans le cadre de son programme d'assainissement rural au Cambodge, les pouvoirs publics au niveau des communes et des villages ont été interrogés et ont signalé que la motivation des ménages non ciblés n'était pas érodée et qu'il était bien compris que les mécanismes étaient uniquement destinés aux ménages les plus pauvres (Murta et al. 2017). Toutefois, il se peut que cela ait été en partie dû au système d'identification des pauvres du gouvernement cambodgien qui est bien connu et bien accepté comme système d'identification et d'évaluation de la pauvreté. Beaucoup d'autres pays n'ont pas un système d'évaluation ou d'identification qui soit aussi populaire. Des systèmes robustes de vérification de l'admissibilité des ménages sur la base des données de suivi (p. ex. voir **l'étude de cas 1**, p. 22) peuvent contribuer à limiter les erreurs d'inclusion. La stagnation des prix, alors même que les coûts des matériaux augmentent, pourrait indiquer que le marché a été touché. Des entretiens qualitatifs avec des fournisseurs non concernés par l'intervention ou avec d'autres informateurs clés (p. ex. des associations d'entreprises locales) peuvent révéler si le mécanisme a directement affecté la capacité financière.

Résultat 5 : Le coût des mécanismes de soutien n'est pas prohibitif au point de proscrire un déploiement à plus grande échelle.

Problème : L'ajout de mécanismes de soutien peut accroître sensiblement les coûts et la complexité de la programmation de l'assainissement et de la prestation de services. Certains mécanismes de soutien peuvent réussir à produire des résultats équitables localement mais il peut s'avérer difficile de les mettre à l'échelle car les coûts du programme deviennent trop élevés ou parce que les structures nécessaires de gestion et d'administration ne sont pas en place aux niveaux régional ou national. Certains mécanismes peuvent aussi nécessiter des capacités en ressources humaines considérables (p. ex. des facilitateurs compétents) qui ne sont pas disponibles partout. Il est important de tenir compte des avantages à long terme lorsque l'on considère la rentabilité car les rendements économiques des investissements en assainissement s'imposent avec le temps et une fois que tous les habitants d'un secteur utilisent une toilette hygiénique.

Suivi : Il est important de collecter les données sur le coût par ménage (ou par personne) du mécanisme de soutien pour déterminer s'il peut être mis à l'échelle. Les coûts qui devraient faire l'objet d'un suivi comprennent ceux qui sont associés au mécanisme proprement dit (p. ex. la valeur d'une subvention ou des matériaux/ de la technologie fournis), le temps et la main-d'œuvre pour la fourniture du mécanisme (p. ex. les frais de formation de nouveaux facilitateurs ou les frais de déplacement jusqu'aux sites d'intervention), ainsi que le suivi et la vérification, en plus des postes standard de coûts de programme (voir WaterAid, Plan International et UNICEF 2018). L'extrapolation du coût au niveau régional ou national peut se faire de façon à déterminer si le mécanisme peut ou non être mis à l'échelle.

Comment pouvez-vous dire si un mécanisme de soutien donne de bons résultats ?

L'élaboration de méthodes pour déterminer si un mécanisme de soutien particulier donne ou non de bons résultats dépend de la nature du mécanisme et du contexte local. Des essais contrôlés randomisés sont souvent invoqués comme des moyens de preuve plus rigoureux, mais ils peuvent se révéler difficiles et coûteux à mettre en œuvre et le plus souvent, ils ne donnent pas un aperçu qualitatif de la façon dont fonctionne le mécanisme et pourquoi ; en outre, ils peuvent être confrontés à de graves dilemmes d'éthique lorsqu'ils sont axés sur des groupes défavorisés. Globalement, des partenariats plus robustes entre les praticiens et les chercheurs dans la conception d'études pour des cas particuliers permettront de répondre aux défis contextuels et de bâtir un référentiel de preuves sur l'efficacité des mécanismes (Venkataramanan et al. 2018).

Étape 5 : Partage des connaissances, apprentissage et adaptation

Les données elles-mêmes ne déboucheront pas sur une réduction des inégalités. Avant de mettre en œuvre un programme, il faut mettre en place un budget ou un plan pour décider comment les données seront analysées et qui sera impliqué dans l'interprétation de l'analyse, expliquer comment vos conclusions seront transmises et identifier à quel moment la programmation peut être adaptée au contexte en fonction des enseignements. La programmation devrait être adaptée conformément aux définitions initiales d'impacts et de résultats réussis pour un assainissement rural équitable, comme convenu avant la mise en œuvre (et de préférence conformément aux cibles de l'ODD 6.2).

Les informations recueillies grâce aux processus de suivi contribueront également à bâtir un référentiel de preuves que l'ensemble du secteur EAH pourra utiliser pour concevoir et mettre en œuvre des interventions d'assainissement plus équitables et plus efficaces. Les responsables devraient mettre du temps de côté et prévoir de l'espace et des ressources pour le partage des connaissances et l'apprentissage. Les recherches suggèrent que, parmi les organisations de la société civile dans le secteur EAH, l'apprentissage individuel avec les pairs revêt une importance cruciale ; les rapports sont particulièrement utiles lorsqu'ils sont concrets, concis et fondés sur les preuves ; et les guides pratiques sont intéressants mais peuvent nécessiter un accompagnement pour pouvoir être utilisés (Grant et al. 2016).

Calendrier : Quand introduire des mécanismes de soutien ?

Le moment auquel un mécanisme de soutien devrait être introduit dans des interventions d'assainissement en milieu rural est un élément qu'il faut considérer avec soin. Il n'y a que peu de preuves documentées sur le calendrier approprié. Le moment le plus efficace pour mettre en œuvre un mécanisme de soutien dépend (i) de la nature du mécanisme de soutien ; et (ii) du contexte en vigueur.

En général, la [1^{re} partie](#) de cette édition a souligné que l'inégalité à l'intérieur du ménage et entre les ménages devrait être prise en compte avant, après et durant chacun des stades d'un programme d'assainissement (House et al. 2017). Il ne fait guère de doute que le développement d'un leadership local pour la mobilisation d'une action collective, un plaidoyer fondé sur la preuve pour les groupes défavorisés et la promotion de technologies d'assainissement accessibles à tous sont toujours bénéfiques.

Toutefois, nombreux sont les mécanismes de soutien qui doivent être lancés au tout début d'une intervention. L'intégration des mécanismes dans les directives, les stratégies, programmes et budgets des pouvoirs publics peut être un processus fort lent et il convient d'y réfléchir bien avant le début du programme d'assainissement rural. Les programmes ont besoin de mener des recherches formatives en amont afin d'informer les activités de mise en œuvre. Encourager des modèles économiques favorables aux pauvres peut nécessiter beaucoup de temps, par conséquent, les

programmes d'assainissement doivent aussi les commencer de bonne heure.

Pour ce qui est des subventions financières ou matérielles aux consommateurs, leur mise à disposition ou leur promotion auprès des utilisateurs, soit au tout début soit un peu plus tard dans le programme, présentent des avantages et des inconvénients :

Tableau 2. Avantages et inconvénients selon le calendrier des subventions financières et matérielles

	Avantages	Inconvénients
Subvention disponible au début de l'intervention (p. ex. voir les remises en amont de l'intervention dans l'étude de cas 1, p. 22).	<ul style="list-style-type: none"> • Permet d'aider les ménages ciblés à se mobiliser immédiatement. • Permet le transport en vrac des matériaux/ produits depuis les fournisseurs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Peut fragiliser le changement de comportement et des solutions impulsées localement. • Risque de fausser les marchés locaux.
Subvention uniquement accordée après l'atteinte de certains seuils FDAL ou après la réalisation d'autres activités ou l'obtention d'autres résultats (p. ex. voir les récompenses de la communauté dans l'étude de cas 2, p. 25).	<ul style="list-style-type: none"> • Stimule la demande d'assainissement et récompense le changement de comportement. • Facilite la continuité de l'engagement avec les communautés après l'obtention du statut FDAL. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les ménages pauvres peuvent avoir honte et prendre des décisions qui leur font du tort (p. ex. la vente d'actifs pour pouvoir payer une latrine) (House et al. 2017). • Peut retarder la progression vers le statut FDAL des groupes défavorisés.

Source : d'après WASHPaLS 2018 et Willetts 2013.

Il est nécessaire de bâtir un référentiel de preuves sur le calendrier des subventions. Les responsables de la mise en œuvre devraient chercher à documenter leurs expériences, leurs réussites et les problèmes rencontrés pour suivre un calendrier particulier et discuter des facteurs contextuels qui peuvent les avoir influencés. Dans la mesure du possible, différents calendriers possibles devraient être comparés au sein d'un programme (par exemple par le biais d'un essai contrôlé randomisé). Le partage des résultats avec le secteur EAH revêt une importance cruciale pour consolider les expériences et créer des conseils éclairés à l'intention des praticiens et des prestataires de services.

Parmi les questions clés qui peuvent aider à décider si des subventions financières devraient effectivement être introduites et le moment auquel les subventions financières ou matérielles à la consommation devraient être introduites et mises à la disposition de la communauté, on peut retenir les suivantes :

- Les données existantes indiquent-elles des niveaux élevés de pauvreté qui pourraient limiter l'aptitude des ménages à construire des latrines de qualité ?
- Les pouvoirs publics ont-ils une politique relative au calendrier des subventions financières ou matérielles ? Quelle a été l'expérience locale avec ces types de subventions ?
- La communauté a-t-elle déjà reçu des subventions dans le passé ou des communautés voisines en reçoivent-elles ?
- Les matériaux locaux sont-ils à la disposition des ménages pour construire des latrines de qualité ou ont-ils besoin d'être aidés pour y accéder ?

Études de cas sur la mise en œuvre des mécanismes de soutien

Trois études de cas portant sur le Viet Nam, les Philippines, la Zambie et la Tanzanie sont présentées ci-dessous. Chacune d'elles décrit des interventions qui ont eu recours à différentes combinaisons de mécanismes de soutien pour toucher des groupes défavorisés et elle analyse leur succès et les difficultés rencontrées.

Étude de cas 1 : Aide basée sur les résultats en matière d'hygiène communautaire (CHOPA), Viet Nam

Partenaire de mise en œuvre : Fondation East Meets West (EMW) (Financée par la Fondation Bill & Melinda Gates)

Contexte : Vise à toucher 125.000 familles pauvres sur 246 communes rurales dans 8 provinces du Viet Nam, 2012-2016

Vue d'ensemble du programme : Le programme CHOPA a été conçu par EMW afin d'adopter une aide basée sur les résultats (OBA) pour accélérer l'acquisition par les ménages de latrines hygiéniques, en mettant l'accent sur les ménages pauvres des zones rurales. Des activités de déclenchement à l'instar de l'ATPC ont été organisées afin d'inspirer du dégoût vis-à-vis de la défécation à l'air libre et de promouvoir de bons comportements d'hygiène. Les familles pauvres ont eu droit à des prêts consentis par les autorités locales et celles ayant reçu ou installé une latrine ont bénéficié d'une remise d'environ 28 dollars US. Le coût du programme s'élevait à quelque 50 dollars US par ménage. EMW a également accordé un transfert monétaire conditionnel (TMC) aux communes qui augmentaient d'au moins 30 pour cent leur taux de couverture en assainissement par rapport au point de départ et un TMC supplémentaire à celles qui atteignaient une couverture de 95 pour cent. Le programme a également soutenu la formation des

maçons locaux en construction de latrines et il a mobilisé l'Union des femmes du Viet Nam (VWU) pour promouvoir l'acquisition de latrine et une bonne hygiène, aider les ménages pauvres à accéder à des prêts et coordonner la formation des maçons locaux. Les Comités des peuples des communes (collectivité locale) ont également été mobilisés pour apporter un soutien politique et administratif. L'Union de femmes du Viet Nam et les Comités des peuples des communes ont reçu des incitations financières pour chaque latrine construite par un ménage pauvre.



Un ménage du programme CHOPA qui vit à Tra Vinh, au Viet Nam. *Crédit photo : Morgan Ommer*

Panoplie de mécanismes de soutien utilisés :

- Remises pour les ménages pauvres ;
- Prêts accordés aux ménages et gérés par les autorités pour la construction de latrines ;
- Transfert monétaire conditionnel aux communes ;
- Incitation financière aux partenaires de mise en œuvre et aux autorités locales ;
- La formation des maçons locaux en construction de latrines ;
- Mobilisation des collectivités locales ;
- Promotion d'une bonne hygiène et de l'utilisation des toilettes.

Groupes ciblés par les mécanismes de soutien : Les 40 pour cent les plus pauvres de la population. Les ménages qui détenaient un certificat de pauvreté émis par le gouvernement et étaient classés comme « presque pauvres » dans les registres publics ou ceux qui souffraient de « difficultés économiques » d'après les critères de revenus et de possession d'actifs créés par EMW ont eu le droit de recevoir une subvention pour la construction de latrine.

Résultats en matière d'inclusion : 113.500 latrines ont été construites par la population cible (les 40 pour cent des ménages les plus pauvres). Pourtant, la majorité de ces latrines a été construite par des ménages classés comme étant confrontés à des difficultés économiques d'après les critères définis par EMW ; or, nombre d'entre eux étaient relativement moins pauvres que les ménages détenant un certificat de pauvreté ou classés comme étant « presque pauvres » d'après le seuil de revenu défini par les autorités. Beaucoup de dirigeants des communes ont trouvé que le taux de couverture d'assainissement de 95 pour

cent fixé pour recevoir un TMC était trop difficile à atteindre et, par conséquent, il se peut qu'ils n'aient même pas essayé de le faire. De ce fait, EMW a ramené le seuil à une couverture de 75 pour cent, mais seules 16 communes ont atteint ce pourcentage – bien en deçà de l'objectif du programme qui était de 71 communes.

Suivi et évaluation : EMW a établi une base de données qui reprenait les informations de référence, recueillies avec les Comités des peuples des communes et les chefs de village, à propos de l'accès à l'assainissement des ménages et leur éligibilité aux subventions dans les zones de programme. L'admissibilité des ménages et des communautés qui prétendaient aux remises et aux TCM était vérifiée par des inspections visuelles des latrines par le personnel du VWU ou d'EMW et croisée avec les données de référence pour confirmer qu'ils avaient bien droit à la subvention. Un essai contrôlé randomisé a été réalisé par EMW et il a révélé que la remise OBA avait débouché sur une hausse notable de l'adoption de latrines et que cette remise était plus efficace que le TMC attribué à la commune.

Principaux acquis/enseignements :

- Il est ressorti du programme que la remise OBA était un mécanisme plus efficace pour accroître l'acquisition de latrines parmi les pauvres que les TMC ou qu'une intervention séparée de marketing de l'assainissement.
- Le programme CHOBA a réussi à toucher les ménages confrontés à des difficultés économiques mais il n'a pas touché tous les ménages pauvres de manière égale. Cela tient peut-être au fait que le montant de la remise était sans doute insuffisant pour permettre aux ménages très pauvres d'acheter une latrine et parce que ces ménages se heurtaient à des obstacles pour accéder à des sources formelles et informelles de crédit.
- La création d'une base de données S&E solide et détaillée a joué un rôle crucial dans le succès du programme CHOBA et c'est un élément important de toute approche OBA.
- Il faut savoir faire des compromis entre l'obtention d'un taux élevé d'exactitude des résultats de la vérification et le coût que cela implique. Par exemple, la formation des exécutants locaux pour leur apprendre à réaliser les activités S&E de manière fiable et précise a pris beaucoup de temps.
- Des recherches rigoureuses ont été importantes pour démontrer l'impact des mécanismes de soutien CHOBA mais la mise en œuvre de l'étude a soulevé des problèmes. Les partenaires des autorités locales se sont opposés à soutenir un essai contrôlé randomisé du point de vue administratif en raison de la complexité de sa mise en œuvre. Par ailleurs, les autorités locales et les partenaires de mise en œuvre relevant de l'unité de contrôle de l'essai se sont offusqués de ne pas recevoir de subventions pour les pauvres de leurs zones.

Sources d'information : EMW 2016 ; Nguyen et al. 2013 ; Larsen et Connell 2015 ; validé par Hanh Nguyen (EMW)

Étude de cas 2 : Programme PhATS de relèvement après le typhon Haiyan – Philippines

Bailleur de fonds et coordonnateur : UNICEF

Contexte : Le programme entendait toucher 900.000 bénéficiaires dans 40 municipalités et six provinces des Philippines affectées par le supertyphon Haiyan (2014-2016)

Vue d'ensemble du programme : Le programme de relèvement PhATS (de l'anglais *Phased Approach to Total Sanitation* ou Approche progressive en matière d'assainissement total) visait à éliminer la défécation en plein air et à aider les communautés à évoluer progressivement vers des niveaux plus élevés de service d'assainissement après le passage destructeur du supertyphon Haiyan aux Philippines. Le programme a été mis en œuvre par une coalition de 12 ONG et leurs homologues publics. Le programme PhATS a fragmenté le développement de l'assainissement et l'hygiène en différentes phases, mais chaque responsable de la mise en œuvre avait sa propre approche :

- L'échelon « Zéro défécation à l'air libre » ou ZDAL² : Pour atteindre cet échelon, 100 pour cent des ménages d'une communauté doivent utiliser une toilette hygiénique avec de l'eau et du savon à proximité. Les partenaires de mise en œuvre (qui regroupent de multiples ONG et leurs homologues des autorités locales) ont utilisé l'ATPC, le marketing de l'assainissement et les campagnes de mass média pour accroître la demande de l'assainissement (certains responsables de la mise en œuvre estimaient que l'ATPC n'était pas une approche adaptée au lendemain d'une catastrophe). Compte tenu du contexte d'après-crise, certains responsables de la mise en œuvre ont donné des subventions matérielles en nature et des



Une mère et son enfant prennent la pose à côté de leur toilette nouvellement construite dans une zone dévastée par le typhon Haiyan. UNICEF Philippines 2014. Crédit photo : Joey Reyna

² Zéro Défécation à l'air libre (ZDAL) aux Philippines fait référence à une absence totale de défécation en plein air.

coupons (d'une valeur estimée à environ 135 dollars US, même si le montant variait d'un responsable à un autre) aux ménages pauvres et vulnérables pour les aider à construire une latrine (en dehors d'une situation d'urgence, il n'est normalement pas consenti d'aide financière tant que l'échelon ZDAL n'a pas été atteint).

- L'échelon « assainissement durable » : Les responsables de la mise en œuvre ont attribué 500 dollars US aux communautés ayant atteint l'échelon ZDAL (financés par l'UNICEF) afin de développer leurs installations sanitaires pour qu'elles soient plus hygiéniques et plus durables. Entre autres critères, cela comprenait la conception d'une méthode de confinement pour permettre une vidange en toute sécurité, des toilettes qui empêchaient tout contact humain avec les excréments et des toilettes qui limitaient les odeurs désagréables. Les partenaires de mise en œuvre ont complété cela par une formation des maçons et ils ont aidé les entreprises locales à créer des chaînes d'approvisionnement en assainissement. Les communautés atteignaient l'échelon d'assainissement durable lorsque 100 pour cent des ménages utilisaient leurs propres toilettes améliorées dotées d'installations de lavage des mains et lorsque 100 pour cent des institutions de la communauté étaient équipées de toilettes améliorées.
- L'échelon « assainissement total » : Les communautés qui satisfaisaient aux conditions stipulées pour atteindre l'échelon « d'assainissement durable » recevaient 600 dollars US supplémentaires de la part des responsables de la mise en œuvre afin d'évoluer vers l'échelon « d'assainissement total ». Pour atteindre cet échelon, il fallait remplir toutes les conditions des échelons précédents plus une gestion des déchets liquides et solides, la mise en œuvre de Plans pour la sécurité de l'eau afin de protéger les sources d'eau et des installations de lavage des mains améliorées qui limitent la recontamination par des mains sales.

Les responsables de la mise en œuvre ont aussi aidé les services des autorités locales à mettre au point des plans EAH documentés en matière de risque de catastrophe et à élaborer leurs propres budgets pour améliorer l'assainissement.

Panoplie de mécanismes de soutien utilisés :

- Les subventions matérielles en nature et les coupons aux ménages pauvres et vulnérables pour la construction de latrine (en situations d'urgence) ;
- Des récompenses financières à utiliser par les communautés pour contribuer à la modernisation des services d'assainissement ;
- Le soutien aux entreprises locales pour créer des chaînes d'approvisionnement en assainissement ;
- La formation des maçons locaux en construction de latrines ;

- La mobilisation des collectivités locales dans la planification, la mise en œuvre et le suivi des programmes ;
- L'élaboration de plans EAH et de budgets d'assainissement avec les services des autorités locales ;
- La promotion de l'assainissement et l'hygiène et la création de la demande.

Groupes ciblés par les mécanismes de soutien : Chaque partenaire de mise en œuvre avait ses propres critères et procédures de vérification pour identifier les bénéficiaires de la subvention pour la construction de latrine. Parmi ces critères figuraient les ménages qui vivaient au-dessous d'un seuil défini de revenus ou dont aucun membre ne possédait un emploi permanent, les ménages dirigés par des femmes, ceux dont un membre souffrait d'un handicap et ceux qui comptaient une femme enceinte. Certains responsables de la mise en œuvre avaient recours à un programme national existant de transferts monétaires conditionnels (baptisé les 4P) pour identifier les ménages défavorisés.

Résultats en matière d'inclusion : La proportion des ménages des zones de programme PhATS qui utilisaient une installation sanitaire améliorée non partagée est passée d'un pourcentage de départ de 64 pour cent à 76 pour cent. La proportion de ménages qui pratiquaient la défécation à l'air libre n'a pas changé de manière significative. Toutefois, il convient de noter que le programme PhATS a fait suite à un ambitieux programme de réponse à une situation d'urgence qui comprenait aussi une promotion de l'assainissement et la fourniture d'installations sanitaires partagées/collectives. 937 communautés ont été certifiées ZDAL et 288 ont été certifiées comme ayant atteint l'échelon d'assainissement durable. Il n'a pas été utilisé de groupe témoin durant les évaluations et les données n'ont pas été ventilées pour les groupes pauvres et vulnérables.

Suivi et évaluation : Le ministère régional de la Santé a dirigé l'élaboration de directives pour la vérification, la certification et le suivi pour chaque échelon, que tous les partenaires de mise en œuvre ont suivi. Celles-ci comprenaient la vérification du statut ZDAL (sur la base des directives nationales) et des autres conditions requises pour atteindre les échelons supérieurs par une équipe municipale chargée de la vérification (qui comprenait un inspecteur indépendant) et une certification par une équipe provinciale. Tous les partenaires de mise en œuvre ont rendu leur rapport sur la base d'un ensemble agréé d'indicateurs essentiels parmi lesquels figuraient l'utilisation d'un assainissement adéquat, la présence d'installations de lavage des mains au domicile, des collectivités locales dotées de budgets dédiés à l'assainissement et le nombre de personnes résidant dans des communautés certifiées FDAL.

Principaux acquis/enseignements :

- Du fait des immenses dégâts provoqués par le typhon Haiyan, les

matériaux de construction et la main-d'œuvre qualifiée étaient très recherchés. Ce problème, de même que les installations EAH lourdement subventionnées fournies par d'autres ONG, ont dissuadé les ménages d'investir dans la construction de leurs propres toilettes. Il a fallu déployer un effort substantiel pour persuader les agences humanitaires de se détourner des approches fondées sur de grosses subventions.

- L'attribution de récompenses ou d'incitations à une communauté devrait être proportionnelle au nombre de ménages qui nécessitent un soutien afin de garantir des résultats collectifs.
- Lors de la mise en œuvre d'une approche par subvention, il est important d'éviter tout risque d'a priori. Dans ce contexte, les bénéficiaires potentiels de subventions pour la construction de toilettes devraient être identifiés par les conseils locaux en consultation avec la communauté, et non par des élus locaux.
- Permettre à la communauté de décider et de prendre des mesures concernant les problèmes et questions rencontrés durant la mise en œuvre du projet les autonomise et les responsabilise.
- Même dans une situation post-urgence, un soutien visant à renforcer l'environnement favorable au secteur EAH devrait être priorisé. Lorsqu'un plaidoyer avec les dirigeants locaux était intégré dès le départ, il exerçait un impact positif sur le degré d'institutionnalisation du programme dans les priorités politiques, les plans et les budgets des autorités locales.
- Une stratégie définie pour une création de la demande post-ZDAL est requise pour faire en sorte que les messages clés autour du statut ZDAL et du lavage des mains à des moments critiques soient correctement renforcés.
- L'investissement des autorités locales dans l'assainissement a augmenté lorsqu'il existait une possibilité de faire évoluer les communautés au-delà de la défécation à l'air libre vers des niveaux supérieurs de service.

Sources d'information : Robinson et Gnilo, 2016 ; UNICEF, 2016 ; validé par Louise Maule (UNICEF, Philippines) et Andy Robinson (consultante indépendante).

Étude de cas 3 : Assainissement durable et hygiène pour tous (SSH4A) – Zambie et Tanzanie

Partenaire de mise en œuvre : SNV (financée par le DFID)

Contexte : Ciblage de quatre districts de la province du Nord de la Zambie et cinq districts des régions du Lac et du Nord en Tanzanie, 2014-2017

Vue d'ensemble du programme : Le programme SSH4A s'est axé sur des résultats d'assainissement à l'échelle du district et sur une mobilisation à long terme pour soutenir l'assainissement et un changement du comportement d'hygiène. Il était guidé par un cadre constitué de quatre volets complémentaires : la création de la demande d'assainissement, le financement et les chaînes d'approvisionnement en assainissement ; la communication sur le changement de comportement en matière d'hygiène ; et la gouvernance EAH. Des activités ont été soutenues par une série d'actions d'apprentissage et de suivi des performances et éclairées par près d'une décennie d'expériences dans la mise en œuvre du programme SSH4A dans d'autres pays.

En Zambie, il y a eu de très nombreuses activités, par exemple :

- Les champions communautaires ont conseillé les ménages sur les latrines qui satisfaisaient aux normes du gouvernement durant les séances de déclenchement de l'ATPC.
- Des groupes de marketing de l'assainissement ont été mis sur pied pour mettre en commun des ressources financières au niveau des villages afin de faire des achats groupés de matériaux de construction de latrines pour abaisser les prix pour les groupes plus démunis.
- Des messages de changement de comportement ont été personnalisés par le biais de recherches formatives et adaptés à des publics précis (p. ex. le quintile des plus pauvres, les ménages dirigés par des femmes).

La Tanzanie a également organisé un grand nombre d'activités, notamment :

- Les dirigeants locaux ont été aidés pour fournir des messages de changement du comportement en matière d'assainissement qui étaient adaptés à des publics précis (p. ex. ménages dirigés par des femmes, ménages ayant des membres souffrant d'un handicap).
- Les entrepreneurs locaux ont été aidés à commercialiser et à construire des latrines durables à bas coût et à moderniser des latrines bas de gamme.
- Des livrets ont été distribués pour aider les ménages à prendre des décisions éclairées à propos de modèles d'assainissement accessibles aux personnes souffrant d'un handicap.

Groupes ciblés par les mécanismes de soutien : Les programmes nationaux en Zambie et en Tanzanie se sont axés sur des districts qui avaient des taux relativement bas de couverture en assainissement mais qui n'avaient reçu qu'un soutien limité durant les récentes campagnes nationales d'assainissement. Au sein des districts, le quintile le plus pauvre, les ménages dirigés par des femmes et les personnes souffrant d'un handicap ont été identifiés comme étant vulnérables par des recherches formatives.

Résultats en matière d'inclusion : En Zambie, la défécation à l'air libre dans l'ensemble des districts est passée de 50 à 5 pour cent. En ce qui concerne le quintile le plus pauvre, la défécation à l'air libre est tombée de 91 à 11 pour cent. Pour ce qui est des ménages dirigés par des femmes, la défécation à l'air libre est passée de 57 à 7 pour cent. La proportion de personnes qui utilisaient et géraient des toilettes fonctionnelles, propres et privées est passée de 7 à 70 pour cent pour tous les ménages, de 1 à 56 pour cent pour le quintile le plus pauvre, de 6 à 68 pour cent pour les ménages dirigés par des femmes et de 7 à 66 pour cent pour les ménages comptant des personnes handicapées.

En Tanzanie, la défécation à l'air libre est passée de 36 à 2 pour cent pour tous les ménages, de 76 à 9 pour cent pour le quintile le plus pauvre, de 40 à 3 pour cent pour les ménages dirigés par des femmes et de 34 à 3 pour cent pour les ménages comptant des personnes handicapées. La proportion de personnes qui utilisaient et géraient des toilettes fonctionnelles, propres et privées est passée de 4 à 41 pour cent pour tous les ménages, de 0 à 33 pour cent pour le quintile le plus pauvre, de 4 à 40 pour cent pour les ménages dirigés par des femmes et de 4 à 42 pour cent pour les ménages comptant des personnes handicapées.

Suivi et évaluation : Cinq cycles d'enquêtes auprès des ménages ont été réalisés sur toute la durée du projet pour documenter les résultats. Deux cycles de discussions en groupes de réflexion ont été organisés pour mesurer qualitativement des indicateurs de durabilité préconçus. Les données d'enquête auprès des ménages ont été ventilées entre les différents groupes vulnérables identifiés par les recherches formatives. Les données qualitatives ont été quantifiées pour mesurer les indicateurs en utilisant un Système qualitatif d'information (SQI) (c.-à-d. en attribuant une « note » à de brèves descriptions factuelles d'une situation). La SNV s'est associée à des chercheurs de l'Université Emory pour analyser les données et évaluer les résultats.

Principaux acquis/enseignements :

- Des études axées sur l'identification des groupes vulnérables en collaboration avec les autorités locales et la société civile ont été décisives pour cibler le soutien et ventiler les données afin de surveiller les progrès.
- Il est important d'être réaliste et de comprendre que le fait de s'attaquer aux problèmes systémiques à l'origine de la vulnérabilité prend du temps et que certaines barrières ne peuvent pas être éradiquées à court terme.

- Pour arriver à un assainissement universel, il faut, dès le départ, que le programme déploie des efforts substantiels qui privilégient les groupes défavorisés par rapport aux autres groupes.
- Il faut trouver un juste milieu entre l'adaptation du soutien aux contextes locaux et le maintien d'un soutien suffisamment uniforme pour qu'il puisse être efficacement reproduit à l'échelle.
- L'identification des groupes défavorisés peut se révéler difficile et exiger des ressources substantielles.
- Dans les districts qui ont beaucoup de zones où l'accès à l'assainissement est faible, il est difficile de dire quels groupes sont les plus défavorisés. Une fois que les niveaux d'accès d'un district commencent à monter, il devient plus facile de voir quels groupes nécessitent un soutien ciblé.

Sources d'information : ISF-UTS et SNV 2018 ; SNV 2017a ; SNV 2017b ; validé par Anne Mutta (SNV).

Trois enseignements communs aux études de cas ressortent clairement :

1. Pour identifier les groupes défavorisés et s'assurer que le soutien arrive jusqu'à eux, il faut des investissements supplémentaires en matière de suivi et d'évaluation, mais ceux-ci valent la peine ;
2. La participation des autorités locales et d'autres acteurs locaux est primordiale pour mettre en œuvre et institutionnaliser des mécanismes de soutien ; et
3. Le soutien devrait être adapté aux niveaux et aux types de besoin – toutes les communautés et tous les groupes défavorisés ne nécessitent pas tous le même montant d'aide ou le même type de soutien.

Que faire à présent ? Étapes vers un soutien pour des résultats équitables

Si le secteur EAH tourne son attention sur un assainissement équitable grâce à des mécanismes de soutien, l'application de ces mécanismes doit devenir plus systématique, fondée sur la preuve et assidue. Ci-dessous nous proposons des étapes que les praticiens, les chercheurs et les décideurs peuvent suivre à court terme pour accélérer la réalisation soutenue d'un assainissement pour tous dans toutes les formes de programmation et de fourniture de services d'assainissement. Chacun de ces points devrait être considéré à la lumière des « principes pour veiller à ce que les personnes susceptibles d'être défavorisées puissent effectivement bénéficier des programmes et processus d'assainissement » énumérés dans la [1^{re} partie](#) de cette édition.

- Créer des cibles spécifiques pour permettre aux programmes et à la fourniture de services d'atteindre le statut de Fin de la défécation à l'air libre dans toute la zone d'intervention et avec des progrès équitables réalisés dans tous les groupes.
- Voir si les conditions sont favorables pour une approche ATPC classique, ou si des mécanismes de soutien supplémentaires sont requis pour les groupes défavorisés.
- Travailler avec les autorités locales, ainsi que les défenseurs et les représentants des groupes défavorisés, à tous les stades de l'intervention, en maintenant les principes de respect et de ne pas faire de tort.
- Mettre au point des indicateurs ou des approches clés de suivi et d'évaluation pour faire en sorte que tout le monde puisse accéder à une toilette hygiénique et l'utiliser.
- Dresser un budget et un plan pour la collecte de données ventilées afin de suivre et vérifier les progrès équitables accomplis vers l'obtention du statut FDAL et au-delà, et définir comment les données seront utilisées.
- Impliquer les collectivités locales et d'autres acteurs du secteur dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des mécanismes de soutien, en élaborant des schémas clairs pour voir comment les mécanismes de soutien peuvent être institutionnalisés avec transparence et responsabilité.
- Mettre au point une série de mécanismes de soutien qui peuvent être mis en œuvre simultanément pour se compléter les uns les autres, en particulier en conjuguant des mécanismes financiers à d'autres formes de soutien.
- Lors de la conception des mécanismes de soutien, gérer les coûts et la complexité du programme en mettant en œuvre ces mécanismes de telle manière qu'ils puissent être institutionnalisés et mis à l'échelle.
- Concevoir des mécanismes de soutien et des processus de mise en œuvre qui soient compréhensibles par les communautés et encourager leur participation à la prise de décisions quant à la manière d'employer ces mécanismes et aux personnes qu'ils devraient soutenir.

- Envisager des étapes au-delà du statut FDAL et voir comment aider les groupes défavorisés à progresser vers un assainissement géré en toute sécurité.
- Forger des partenariats entre les responsables de la mise en œuvre et les chercheurs pour créer des données probantes afin de déterminer quels mécanismes donnent de bons résultats dans tel ou tel contexte.
- Documenter les enseignements sur les succès et les problèmes associés au soutien de résultats équitables, y compris la manière d'incorporer au mieux les connaissances et les expériences relatives aux groupes défavorisés et les disséminer largement auprès du secteur EAH, par exemple au moyen du site web de la plateforme de l'ATPC, CLTS Knowledge Hub (www.communityledtotalsanitation.org).

Par ailleurs, il y a des domaines qui nécessitent plus de recherches ou plus de réflexion sur le secteur de l'EAH afin de mieux informer les étapes suivantes concernant la programmation et la fourniture de services pour un assainissement rural équitable. Parmi ceux-ci, on peut citer :

- Des indicateurs d'évaluation communs pour mesurer les progrès équitables vers l'atteinte des cibles ODD 6.2.
- Des données ventilées pour suivre les différents progrès vers l'atteinte d'une utilisation régulière d'installations sanitaires hygiéniques.
- Des données probantes montrant à quel moment il convient d'introduire des mécanismes de soutien au lieu d'employer des interventions ATPC classiques.
- Des preuves concernant les combinaisons de mécanismes de soutien qui marchent le mieux pour différents groupes défavorisés en fonction du contexte.
- Des preuves concernant le calendrier approprié pour introduire des mécanismes de soutien, notamment des subventions financières et matérielles à la consommation.
- Des stratégies pour une vérification efficace de l'utilisation régulière des toilettes par les particuliers, y compris lorsqu'il s'agit d'installations sanitaires partagées.

Résumé des principaux apprentissages

1. L'expérience émergente montre que les programmes d'assainissement rural ne parviennent pas toujours à toucher comme il se doit les groupes les plus défavorisés. Or, les mécanismes de soutien peuvent contribuer à faire en sorte que personne ne soit laissé de côté.
2. Le soutien des groupes défavorisés n'est pas toujours un soutien purement « matériel » ou « social » – il est souvent nécessaire d'associer les deux formes d'assistance.
3. Il n'y a que peu de documentation sur les expériences et les preuves de résultats des mécanismes de soutien, surtout dans des contextes africains. La planification et l'allocation de budget pour surveiller les résultats et les impacts et pour partager les enseignements revêtent une importance cruciale pour renforcer le référentiel de preuves pour la conception d'un soutien efficace.
4. L'utilisation réussie de mécanismes de soutien fait qu'un assainissement amélioré gagne et est utilisé par toutes les personnes d'une zone donnée ; l'environnement favorable s'en trouve renforcé, les améliorations dans une zone n'entravent pas les progrès dans une autre et ne fragilisent pas les marchés ; les mécanismes de soutien peuvent donc être mis à l'échelle.
5. Lors de l'identification des groupes défavorisés à soutenir, il est important de remettre en question les postulats concernant qui a besoin de quelle forme de soutien et de s'appuyer sur les preuves. L'identification devrait être considérée comme un processus permanent qu'il convient de suivre et d'évaluer pour veiller à ce que les bénéficiaires visés reçoivent le soutien dont ils ont besoin.
6. Il faut faire des compromis en matière de simplicité, de transparence et d'exhaustivité au moment d'identifier les groupes à soutenir, de mettre en œuvre les mécanismes de soutien et de suivre l'uniformité des résultats.
7. Il n'y a pas de « bon moment » pour introduire les mécanismes de soutien – tout dépend de la nature des mécanismes et du contexte. Réfléchir soigneusement aux avantages et aux inconvénients liés à l'introduction de mécanismes à tel ou tel moment.
8. Exploiter au mieux les données recueillies et les expériences documentées dans le cadre de la conception des processus pour les intégrer dans la planification des interventions ultérieures, en partageant les enseignements avec l'ensemble du secteur EAH.

Références

- Bain, R. et Slaymaker, T. (2018) 'Progress in tracking Inequalities: Lessons from MDG Monitoring' dans O. Cumming et T. Slaymaker (eds) *Equality in Water and Sanitation Services*, pp3-25, Oxon, Royaume-Uni : Routledge
- Cavill, S., avec Chambers, R. et Vernon, N. (2015) « Durabilité et ATPC : État des lieux », *Aux Frontières de l'ATPC : Innovations et Impressions* Numéro 4, Brighton : IDS, https://www.communityledtotalsanitation.org/sites/communityledtotalsanitation.org/files/Durabilit%C3%A9_et_ATPC_o.pdf (consulté le 11 juin 2019)
- Cavill, S., Roose, S., Stephen, C. et Wilbur, J. (2016) « Mettre les plus difficiles à atteindre au cœur des Objectifs de développement durable », dans P. Bongartz, N. Vernon, et J. Fox (eds) *Assainissement durable pour tous : Expériences, défis et innovations*, (245-266), Rugby, Royaume-Uni : Practical Action Publishing, <https://www.communityledtotalsanitation.org/resource/un-assainissement-durable-pour-tous-exp-riences-d-fis-et-innovations> (consulté le 11 juin 2019)
- Chambers, R. et Myers, J. (2016) « Normes, connaissances et usage », *Aux Frontières de l'ATPC : Innovations et Impressions* Numéro 7, Brighton : IDS, https://www.communityledtotalsanitation.org/sites/communityledtotalsanitation.org/files/Frontieres7_Normes_connaissances_usage.pdf (consulté le 11 juin 2019)
- Coffey, D. et Spears, D. (2014) *How Can a Large Sample Survey Monitor Open Defecation in Rural India for the Swachh Bharat Abhiyan*, Working Draft, http://www.susana.org/_resources/documents/default/3-2176-7-1424791330.pdf (consulté le 11 juin 2019)
- Crocker, J., Abodoo, E., Asamani, D., Domapielle, W., Gyapong, B. et Bartram, J. (2016) 'Impact Evaluation of Training Natural Leaders During a Community-Led Total Sanitation Intervention: a Cluster-Randomized Field Trial in Ghana', *Environmental Science & Technology*, 50.16: 8867-75
- Cronin, A. A., Gnilo, M. E., Odagiri, M. et Wijesekera, S. (2017) 'Equity Implications for Sanitation from Recent Health and Nutrition Evidence', *International Journal for Equity in Health*, 16.1: 211
- Cumming, O. et Curtis, V. (2018) 'Implications of WASH Benefits Trials for Water and Sanitation', *The Lancet Global Health*, 6.6: e613
- Dwan, P. et Bond, M. (2016) *Evaluation Report: WaterSHED's Hands-Off Sanitation Marketing Program*, Australie : FH Designs
- EMW (2016) *Community Hygiene Output-Based Aid (CHOBA): Project completion report*, Oakland : Thrive Networks
- Gero, A. et Willetts, J. (2019, sous presse) 'Securing a Conducive Environment for Water, Sanitation and Hygiene Markets: The Role of Local Government', *Waterlines*
- Grant, M., Murta, J., Willetts, J., Carrard, N. et Powell, B. (2016) *Civil Society Organisations' Learning for Impact in Water, Sanitation and Hygiene Programming: Report for the CS WASH Fund*, Sydney : UTS-ISF
- House, S., Cavill, S. et Ferron, S. (2017) « Égalité et non-discrimination (EQND) dans les programmes d'assainissement à l'échelle (1^{er} partie/2) », *Aux Frontières de l'ATPC : Innovations et Impressions* Numéro 10, Brighton : IDS, <https://www>

- communityledtotalsanitation.org/sites/communityledtotalsanitation.org/files/Frontieres10_egalite_nondiscrimination_0.pdf (consulté le 11 juin 2019)
- iDE. (s.d.) *iDE's Approach to Sanitation Marketing*, <https://cdn-ms.idglobal.org/www/documents/iDE-Sanitation-Marketing-Best-Practices.pdf?mtime=20181228141047> (consulté le 24 mai 2019)
- ISF-UTS (2016) *Driving Equality in Water and Sanitation Services Delivered by Enterprises: Guidance for Civil Society Organisations*, Sydney : ISF-UTS, <http://enterpriseinwash.info/> (consulté le 26 juin 2019)
- ISF-UTS et SNV (2018) *Sanitation for All: A Comparative Study of Approaches to Leaving No One Behind Across Five Countries*, La Haye : SNV, https://www.uts.edu.au/sites/default/files/article/downloads/SNV%20ISF_San4All_ACmprativStudy_2018%5B1%5D.pdf (consulté le 26 juin 2019)
- Jenkins, M. et Pedi, D. (2013) *Guidance Note 8: Equity in Sanitation Marketing: How Can We Support the Market to Reach the Poorest?*, New York, États-Unis
- Kar, K. avec Chambers, R. (2008) *Manuel sur l'Assainissement total piloté par la communauté*, Londres et Brighton : Plan International et IDS, <https://www.communityledtotalsanitation.org/sites/communityledtotalsanitation.org/files/media/cltshandbook.pdf> (consulté le 26 juin 2019)
- Larson, A. et Connell, J. (2015) *Verification of Sanitation Outcomes in Vietnam and Cambodia through the CHOPA Project: Final Report*, Social Dimensions, Geraldton, Australie
- Murta, J., Foster, T. et Willetts, J. (2017) *Review of SNV's Pro-Poor Support Mechanism in Banteay Meas, Cambodia*, Sydney : ISF-UTS
- Musembi, C.N. et Musyoki, S.M. (2016) « LATPC et le droit à l'assainissement », *Aux Frontières de l'ATPC: Innovation et Impressions* Numéro 8, Brighton: IDS, https://www.communityledtotalsanitation.org/sites/communityledtotalsanitation.org/files/Frontieres8_LATPC_et_le_droit_a_lassainissement.pdf (consulté le 11 juin 2019)
- Myers, J., Maule, L., Gnilo, M., Chambers, R. et Cavill, S. (2017) 'Supporting the Least Able Throughout and Beyond CLTS', *CLTS Knowledge Hub Learning Brief 3*, Brighton : IDS, https://www.communityledtotalsanitation.org/sites/communityledtotalsanitation.org/files/Supporting_the_least_able.pdf (consulté le 11 juin 2019)
- Nguyen, H. H., Ljung, P. et Nguyen, M. C. (2013) *Targeting the Poor in Sanitation and Hygiene Programs Through Result-Based Financing in Vietnam*, Oakland : Thrive Networks
- OHCHR (2012) *Human Rights Indicators: A Guide to Measurement and Implementation*, Genève : OHCHR
- OMS (2018) *Guidelines on Sanitation and Health*, Genève : OMS
- Papafilippou, N., Templeton, M. et Ali, M. (2011) 'Is There a Role for External Technical Support in the Community-Led Total Sanitation (CLTS) Approach?', *International Development Planning Review*, 33.1: 81-94
- Roaf, V., de Albuquerque, C. et Heller, L. (2018) 'The Human Rights to Water and Sanitation: Challenges and Implications for Future Priorities', dans O. Cumming et T. Slaymaker (eds) *Equality in Water and Sanitation Services* (26-45) Oxon, Royaume-Uni : Routledge
- Robinson, A. et Gnilo, M. (2016) « Au-delà du statut FDAL : une approche graduelle du développement de l'assainissement rural », dans P. Bongartz, N. Vernon et J. Fox (eds) *Assainissement durable pour tous : Expériences, Défis et Innovations* (155-166), Rugby : Practical Action Publishing Ltd, <https://www.communityledtotalsanitation.org/resource/un-assainissement-durable-pour-tous-exp-riences-d-fis-et-innovations> (consulté le 26 juin 2019)
- Sinha, A., Nagel, C. L., Thomas, E., Schmidt, W. P., Torondel, B., Boisson, S. et Clasen, T. F. (2016) 'Assessing latrine Use in Rural India: A Cross-Sectional Study Comparing Reported Use and Passive Latrine Use Monitors', *American Journal of Tropical Medicine and Hygiene*, 95.3: 720-727
- SNV (2015) *Barriers and Facilitators to Hygienic Use and Maintenance of Latrines and Handwashing with Soap in Sarlahi, Mahottari, Siraha and Saptari Districts of the Terai, Népal*, Katmandou : SNV
- SNV (2017a) *Tanzania – SSH4A Results Programme Endline Brief*, La Haye : SNV
- SNV (2017b) *Zambia – SSH4A Results Programme Endline Brief*, La Haye : SNV
- UNICEF (2016) *Final narrative report – WASH Haiyan Recovery*, Manille : UNICEF
- UNSD (2017) *Report of the Inter-Agency and Expert Group on Sustainable Development Goal Indicators*, UNSD : New York
- Venkataramanan, V., Crocker, J., Karon, A. et Bartram, J. (2018) 'Community-Led Total Sanitation: A Systematic Review of Evidence and its Quality', *Environmental Health Perspectives*, 126.2: 26001
- WASHPaLS (2018) *Research Project #2: CLTS + Subsidies Inception Report*, Washington D.C. : USAID
- WaterAid, Plan International et UNICEF (2018) *Guidance on Costing of Rural Sanitation Approaches*, Londres : WaterAid
- Wilbur, J., Gosling, L. et Jones, H. (2018) 'Breaking the barriers: disability, ageing and HIV in inclusive WASH programming', dans O. Cumming et T. Slaymaker (eds) *Equality in Water and Sanitation Services*: 157-175, Oxon, Royaume-Uni : Routledge
- Willetts, J. (2013) *Supporting the Poor to Access Sanitation in Bokeo Province, Laos*, Sydney : UTS-ISF, <https://www.uts.edu.au/sites/default/files/article/downloads/willetts2013supportingpoorsanitation.pdf> (consulté le 26 juin 2019)
- Willetts, J. et Powell, B. (2016) *Financing Sanitation: Finding a Middle Path to Reach the Poor*, Brisbane : CS WASH Fund, http://enterpriseinwash.info/wp-content/uploads/2019/01/Willetts-and-Powell_2016_LearningBrief_Financing-sanitation-to-reach-the-poor.pdf (consulté le 26 juin 2019)

À propos des auteurs

Jeremy Kohlitz est consultant chercheur principal à la University of Technology Sydney – Institute for Sustainable Futures, spécialisé dans la recherche appliquée et interdisciplinaire sur l'EAH.

Naomi Carrard est Directrice de recherche à la University of Technology Sydney – Institute for Sustainable Futures, spécialisée dans la recherche appliquée pour informer les politiques et les pratiques en matière d'EAH.

Juliet Willetts est professeure à la University of Technology Sydney – Institute for Sustainable Futures. Elle dirige des recherches appliquées pour améliorer les politiques et les pratiques de développement en promouvant la justice sociale et le développement durable et, notamment, la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD).

À propos de la série

Il s'agit d'une série qui propose quelques notes succinctes présentant des conseils pratiques sur des approches et des méthodes nouvelles et une réflexion sur des questions plus larges.

Nous nous réjouissons de recevoir vos commentaires, remarques et suggestions. Veuillez nous contacter sur clts@ids.ac.uk

Autres titres de la série

Tous les numéros sont disponibles sur www.communityledtotalsanitation.org/resources/frontiers

Numéro 1 : Cole, B. (2013) « Développement d'un concept participatif pour l'assainissement »

Numéro 2 : Maulit, J.A. (2014) « Comment déclencher le lavage des mains avec du savon »

Numéro 3 : Wilbur, J. et Jones, H. (2014) « Handicap : Rendre l'ATPC véritablement accessible à tous »

Numéro 4 : Cavill, S. avec Chambers, R. et Vernon, N. (2015) « Durabilité et ATPC : État des lieux »

Numéro 5 : House, S. et Cavill, S. (2015) « Rendre l'assainissement et l'hygiène plus sûrs : Réduire les vulnérabilités face à la violence »

Numéro 6 : Roose, S., Rankin, T. et Cavill, S. (2015) « Balayer le prochain tabou : L'hygiène menstruelle dans le contexte de l'ATPC »

Numéro 7 : Chambers, R. et Myers, J. (2016) « Normes, connaissances et usage »

Numéro 8 : Musembi, C. et Musyoki, S. (2016) « LATPC et le droit à l'assainissement »

Numéro 9 : Greaves, F. (2016) « LATPC dans les situations de post-urgence et les États fragiles »

Numéro 10 : House, S., Cavill, S. et Ferron, S. (2017) « Égalité et non-discrimination (EQND) dans les programmes d'assainissement à l'échelle »

Numéro 11 : Cavill, S., Mott, J. et Tyndale-Biscoe, P., avec Bond, M., Huggett, C. et Wamera, E. (2018) « Mobiliser les hommes et les garçons dans les programmes d'hygiène et d'assainissement »

Numéro 12 : Myers, J. (ed.) (2019) « Assainissement rural en Afrique : Défis, bonnes pratiques et moyens d'aller de l'avant »

Mécanismes de soutien pour renforcer l'égalité et la non-discrimination (EQND) dans l'assainissement rural (2^e partie/2)

L'atteinte d'un accès à l'assainissement suffisant et équitable pour tous et l'éradication de la défécation à l'air libre exigent de prêter une attention particulière aux groupes défavorisés. Il est devenu évident que les bienfaits de la programmation classique et de la prestation de services en matière d'assainissement rural ne sont pas toujours distribués uniformément et risquent de laisser les groupes défavorisés de côté. Ce numéro d'*Aux Frontières de l'ATPC* examine le potentiel des mécanismes de soutien conçus pour aider les groupes défavorisés à accéder à des toilettes hygiéniques et à les utiliser afin de promouvoir des résultats plus équitables en matière d'assainissement rural. Il couvre les dernières réflexions sur les possibilités et les défis que soulèvent les mécanismes de soutien et explore les travaux qu'il reste à effectuer.



Illustration par Jamie Eke



**CLTS
Knowledge
Hub**

**Institute of Development Studies
à l'Université du Sussex, Brighton BN1 9RE Royaume-Uni**

Web www.communityledtotalsanitation.org

Courriel CLTS@ids.ac.uk

Twitter [@C_L_T_S](https://twitter.com/C_L_T_S)

Tél. +44 (0)1273 606261

Fax +44 (0)1273 621202

IDS, société à but non lucratif à responsabilité limitée par garantie :

Organisme caritatif immatriculé sous le numéro 306371 ; immatriculé en Angleterre sous le numéro 877338 ;

N° de TVA GB 350 899914

Pour en savoir plus

Abonnez-vous à notre newsletter sur l'ATPC, partagez vos expériences et contribuez au site web de l'ATPC en adressant un mail à CLTS@ids.ac.uk